CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 3 avril 2023 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :
Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :
Maike Storks, directrice générale et greffière-trésorière
Livia Bienvenue, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Jules Varin, responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal (départ après le point 089-0423)

---

## ORDRE DU JOUR

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
**3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
**4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
**5. CORRESPONDANCE**
**6. URBANISME**
- 6.1. Rapport de l'inspecteur
- 6.2. Dépôt des documents en urbanisme
- 6.3. Comité consultatif d'urbanisme – Appel de candidatures
- 6.4. Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #2301-003 – 92, chemin Paramount – Lot 6 351 072 du cadastre du Québec

**7. ADMINISTRATION**
- 7.1. Approbation des comptes et transferts
- 7.2. Rapport des dépenses autorisées
- 7.3. Ressources humaines – Adjointe administrative surnuméraire – Prolongation d'embauche
- 7.4. Déclaration des apparentés
- 7.5. Cybersécurité – Girafe Conseils - Proposition
- 7.6. Vente pour taxes – Nomination d'un représentant
- 7.7. Objets à disposer - Autorisation

**8. VOIRIE**
- 8.1. Travaux de rechargement granulaire des chemins Stagecoach, Fuller, Argyll et de Brill – Surveillance
- 8.2. Offre de services d'accompagnement général
- 8.3. Demande de révision de la vitesse et du marquage sur le chemin de Glen – Décision du ministère des Transports
- 8.4. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Convention d'aide financière 2022
- 8.5. Ministère des Transports – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – Compensation de base aux municipalités - Attestation

**9. ENVIRONNEMENT**
- **9.1.** Campagne d'échantillonnage de l'eau potable
- **9.2.** Résultats de l'analyse de la qualité de l'eau des ruisseaux en 2022– IDEC

**10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
**11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
**12. LOISIRS ET CULTURE**
**13. VARIA**
**14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**081-0423**
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19 h 30.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

---

**082-0423**
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point

12.1 Loisirs intermunicipaux – programmation printemps

Adoptée à l'unanimité

---

**083-0423**
**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une première période de questions.

---

**084-0423**
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'approuver les versions française et anglaise du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023.

Adoptée à l'unanimité

---

**085-0423**
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été transmise aux membres du conseil.

---

**086-0423**
**URBANISME**
**RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal présente son rapport pour le mois de mars.

Mars 2023
Nombre de permis émis : 11
Valeur des travaux : 1 162 500,00 $

---

**087-0423**
**URBANISME**
**DÉPÔT DES DOCUMENTS EN URBANISME**

Le responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal dépose les documents suivants :

- Rapport de l'inspecteur municipal du mois de mars 2023
- La liste des permis et certificats actifs sur le territoire au 03 avril 2023 ;

---

**088-0423**
**URBANISME**
**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - APPEL DE CANDIDATURES**

ATTENDU QU'il y a un poste vacant pour les résidents au Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif doit être formé de 7 membres votants en vertu de l'art. 3 du règlement 313-2016 concernant le Comité consultatif en urbanisme ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Blanche Richer
APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

De procéder à un appel de candidatures afin de combler la position vacante du Comité consultatif en urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

---

**089-0423**
**DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) #2301-003 – 92, CHEMIN PARAMOUNT - LOT 6 351 072 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

*Le responsable de l'urbanisme présente la demande de PIIA.*

ATTENDU QUE le projet suivant répond aux objectifs et aux critères établis au Règlement numéro 359-2019 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil doit rendre sa décision sur le plan, à la suite de la consultation du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal, par sa résolution numéro 0123-004, d'approuver la présente demande ;

Après étude et considération :

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'approuver la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #2301-003 et d'autoriser un projet d'agrandissement d'une résidence au 92, chemin Paramount sur le lot numéro 6 351 072 du cadastre du Québec (matricule 8910-77-2589) et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur. Le tout, tel que représenté aux plans et documents soumis au soutien de la demande.

Adoptée à l'unanimité

---

**090-0423**
**ADMINISTRATION**
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il EST PROPOSÉ PAR : Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et transferts en date du 30 mars 2023 au montant de 197 928,05 $ et d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

---

**091-0423**
**ADMINISTRATION**
**RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

La directrice générale dépose le rapport des dépenses autorisées.

---

**092-0423**
**ADMINISTRATION**
**RESSOURCES HUMAINES – ADJOINTE ADMINISTRATIVE SURNUMÉRAIRE – PROLONGATION D'EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Mme Julie Brassard en tant qu'adjointe administrative prend fin le 30 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE son travail est impeccable et ses relations avec les citoyens sont excellentes ;

CONSIDÉRANT QUE son contrat est à temps partiel ;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a toujours besoin de soutien au niveau administratif pour les mois à venir ;

Il EST PROPOSÉ PAR : Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR : Loren Allen
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest procède à la prolongation du contrat de Mme Julie Brassard en tant qu'adjointe administrative à temps partiel jusqu'au 30 juin 2023 ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**093-0423**
**ADMINISTRATION**
**CYBERSÉCURITÉ – GIRAFE CONSEILS - PROPOSITION**

CONSIDÉRANT QUE les données informatiques de la Municipalité de Bolton-Ouest sont sensibles et confidentielles ;

CONSIDÉRANT QUE les cyberattaques sont en augmentation constante avec l'utilisation des technologies d'information ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit augmenter le niveau de protection en cybersécurité de son système d'informatique pour la protection des informations et, selon la Loi 25 ;

CONSIDÉRANT QUE Girafe Conseils T.I. a remis deux soumissions afin de proposer des solutions de protection des données informatiques avec l'authentification à multiples facteurs ;

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest accepte la soumission du 23 mars 2023 de Girafe Conseils T.I. au montant estimé de 3 035,00 $ avant taxes pour la mise en place de nouvelles mesures de sécurité informatique ainsi que des frais mensuels de 762,30 $ avant taxes pour les produits Microsoft 365 et le forfait de sécurité ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**094-0423**
**ADMINISTRATION**
**VENTE POUR TAXES 2023 – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Ouest procède à la récupération de créances municipales par la voie de vente pour taxes de 2023 par la MRC de Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT QUE ladite vente des immeubles ayant des arrérages de taxes envers la Municipalité de Bolton-Ouest aura lieu le 8 juin 2023 ;

Il EST PROPOSÉ PAR : Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

QUE la directrice générale, ou en son absence, la directrice générale adjointe, soit autorisée aux fins des présentes à représenter la Municipalité de Bolton-Ouest lors de la vente pour taxes qui aura lieu le 8 juin 2023 à 10 h 00 au Centre Administratif de la MRC Brome-Missisquoi situé au 749, rue Principale à Cowansville ;

QUE la directrice générale, ou en son absence, la directrice générale adjointe soit également autorisée à faire la première mise à prix pour et au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

---

**095-0423**
**ADMINISTRATION**
**OBJETS À DISPOSER - AUTORISATION**

Il EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

QUE la directrice générale procède à la disposition des objets brisés ou sans valeur mentionnés à la liste jointe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

---

**096-0423**
**VOIRIE**
**TRAVAUX DE RECHARGEMENT GRANULAIRE DES CHEMINS STAGECOACH, FULLER, ARGYLL ET DE BRILL - SURVEILLANCE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Ouest effectuera des travaux de rechargement granulaire des chemins Stagecoach, Fuller, Argyll et de Brill dans le cadre de l'appel d'offres 2023-02 du Programme TECQ 2019-2023 ;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la qualité des travaux, une surveillance est nécessaire ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des analyses, la coordonnatrice de voirie recommande les services de M. Bruno Lortie, ingénieur ;

Il EST PROPOSÉ PAR : Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest accepte l'offre de services de Bruno Lortie, ingénieur, au montant estimé de 14 375,00 $ avant taxes pour la surveillance des travaux de rechargement granulaire des chemins Stagecoach, Fuller, Argyll et de Brill liée à l'appel d'offres 2023-02 dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023 ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest finance cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le Fonds général de la Municipalité et/ou avec l'aide de tout programme d'aide financière ;

QUE la directrice générale et la coordonnatrice de voirie soient autorisées à donner toute directive et à signer tout document à cet effet selon les besoins de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

---

**097-0423**
**VOIRIE**
**OFFRE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Ouest nécessite à l'occasion l'avis de services-conseils en ingénierie pour l'élaboration de diverses stratégies afin d'encadrer les différentes problématiques reliées à son réseau routier ;

CONSIDÉRANT QU'en réponse à une demande la coordonnatrice de voirie, M. Bruno Lortie, ingénieur, a transmis une proposition budgétaire au tarif de 110,00 $/h avec une indemnité pour kilométrage de 0,65 $/km ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest accepte l'offre de services de M. Bruno Lortie, ingénieur, du 24 mars 2023 au tarif horaire de 110,00 $/h plus 0,65 $/km pour les déplacements pour des services-conseils en ingénierie ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest prévoit un budget de 6 000,00 $ avant taxes pour diverses demandes nécessitant une évaluation par un ingénieur en lien avec des problématiques sur le réseau routier ;

QUE la directrice générale ou la coordonnatrice de voirie soient autorisées à signer tout document et à donner toute directive à cet effet, selon les besoins de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

---

**098-0423**
**VOIRIE**
**DEMANDE DE RÉVISION DE LA VITESSE ET DU MARQUAGE SUR LE CHEMIN DE GLEN – DÉCISION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Les conseillers M. Gilles Asselin et M. Eddy Whitcher informent les citoyens de la décision du ministère des Transports concernant la demande de révision de la vitesse et du marquage sur le chemin de Glen. Ils notent les éléments-clés de la décision, notamment :

- La limite de vitesse sera réduite à 60 km/h sur le chemin de Glen sur une distance de 1,2 km, à partir de la route 243 ;
- La vitesse recommandée dans le secteur présentant plusieurs courbes successives sera modifiée pour l'afficher à 45 km/h ;
- Des affiches « Respectez vos distances » seront ajoutées afin de sensibiliser les automobilistes aux rencontres potentielles avec des cyclistes ;
- Le marquage à l'intersection du chemin de Glen et de la route 243 sera modifié afin d'avancer la ligne d'arrêt.

---

**099-0423**
**VOIRIE**
**DEMANDE D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE 2022**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2022 Volet Entretien et s'engage à les respecter ;

Il EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Eddy Whitcher

ET RÉSOLU :

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer la convention d'aide financière 2022 avec le ministre des Transports pour le volet entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

Adoptée à l'unanimité

---

**100-0423**
**VOIRIE**
**MINISTÈRE DES TRANSPORTS – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)– COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS - ATTESTATION**

ATTENDU QUE le ministère des Transports versera une compensation de 256 452,00 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

Adopté à l'unanimité

---

**101-0423**
**ENVIRONNEMENT**
**CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU POTABLE**

Le maire informe les citoyens que la Municipalité de Bolton-Ouest planifie une campagne d'échantillonnage de l'eau potable au mois de mai qui donnera accès à la population à des tarifs avantageux. Tous les détails suivront par infolettre dans les prochaines semaines.

---

**102-0423**
**ENVIRONNEMENT**
**RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES RUISSEAUX EN 2022 - IDEC**

Le maire, M. Denis Vaillancourt, présente les résultats de l'analyse de la qualité de l'eau des ruisseaux de IDEC pour 2022.

---

**103-0423**
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**104-0423**
**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Aucun dossier.

---

**105-0423**
**LOISIRS ET CULTURE**
**LOISIRS INTERMUNICIPAUX – PROGRAMMATION PRINTEMPS 2023**

La conseillère, Mme Marie-Blanche Richer, communique de l'information sur les loisirs intermunicipaux offerts par les municipalités d'Austin, Bolton-Est, Eastman, St-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud et Potton.

---

**106-0423**
**VARIA**

Aucun dossier.

---

**107-0423**
**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public de façon électronique avant le début de la séance.

---

**108-0423**
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Eddy Whitcher
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 20 h 46.

| | |
|---|---|
| Maike Storks<br>Directrice générale et greffière-trésorière | Denis Vaillancourt<br>Maire |

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.